

LNSP possède désormais son Manuel de procédures administratives



De g à dr. : Le DG du MSPP Dr Gabriel Thimothé debout à côté du Directeur du LNSP, Dr Jacques Boncy et la DAF, Mme Evita Mitil Benjamin, lors du lancement du « Manuel de Procédures administratives ».

Le Directeur Général du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), Dr Gabriel Thimothé, a procédé ce lundi 16 Janvier 2017 au lancement du « Manuel de procédures administratives » du Laboratoire National de Santé Publique (LNSP).

La cérémonie de lancement s'est déroulée au LNSP en présence notamment du Directeur de l'institution, le Dr Jacques Boncy, de la Directrice Administrative et Financière (DAF), Mme Evita Mitil Benjamin, des différents chefs de service et des employés.

Le « Manuel de procédures administratives » est un document qui décrit les modalités de fonctionnement de ce laboratoire qui est une direction de référence dans le système haïtien de santé. Il a été élaboré par la DAF du LNSP.

Selon Dr Gabriel Thimothé, ce guide devra faciliter une meilleure gestion de l'institution. Il a en ce sens félicité la direction ainsi que l'administration du LNSP d'avoir doté l'institution de ce manuel devant servir de boussole à tous ses employés.

Le directeur du LNSP Dr Jacques Boncy croit, pour sa part, que cet outil permettra de gagner davantage la confiance des bailleurs et d'assurer une certaine pérennité dans le fonctionnement de l'institution.

« Nous nous engageons à faire appliquer ce manuel », a promis Dr Boncy.

La directrice administrative et financière, de son côté, a remercié tous ceux qui l'ont aidé dans l'élaboration de ce document. Madame Benjamin a cité notamment la haute instance du MSPP, la direction du LNSP, la comptabilité, les services généraux et le service informatique du LNSP. Elle dit compter sur la collaboration de tous les employés pour l'application de ce manuel.

« Le manuel est là, certes, mais sans son application ce n'est que peine perdue », a fait remarquer l'administratrice.

Fruit de plusieurs mois de travail, ce manuel de plus d'une centaine de pages a été révisé par une équipe technique du Ministère de la Santé Publique avant sa validation par le MSPP. Il fixe les différentes attributions de chaque entité et définit entre autres le paiement des salaires, le rôle de la comptabilité, les modalités à suivre pour un appel d'offre, pour la collecte de factures pro forma, etc.

Le manuel représente un outil indispensable pour une gestion saine d'une institution publique de santé.

Marie Ludie Monfort PAUL

Agent de communication SPHaïtiLAB